

# **FONDATION D'ENTREPRISE KPMG FRANCE**

Siège social : Tour Egho – 2, avenue Gambetta  
92 066 PARIS LA DEFENSE CEDEX

## Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

- Exercice clos le 30 Septembre 2020 -

**Evelyne HENAULT**  
Commissaire aux comptes  
Membre de la Compagnie Régionale de Paris  
83, rue Chardon Lagache 75016 Paris

## **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2020**

Au Conseil d'Administration,

### **I. OPINION**

En exécution de la mission qui m'a été confiée par le Conseil d'Administration, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de l'association FONDATION KPMG relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le trésorier sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

### **II. FONDEMENT DE L'OPINION**

#### *Référentiel d'audit*

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### *Indépendance*

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> octobre 2019 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

### **III. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations auxquelles j'ai procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

#### **IV. VERIFICATIONS SPECIFIQUES**

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du trésorier et dans les autres documents adressés aux membres du conseil d'administration sur la situation financière et les comptes annuels.

#### **V. RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le trésorier.

#### **VI. RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS**

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

**FONDATION KPMG**

*Rapport sur les comptes annuels*

*Exercice clos le 30 Septembre 2020*

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Paris, le 4 janvier 2021

---



**Evelyne HENault**  
Commissaire aux comptes  
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

---

## DESCRIPTION DETAILLEE DES RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

## Fondation KPMG

Actif		Exercice au 30/09/2020			Exercice précédent	
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	au 30/09/2019	
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement Frais de recherche et développement Concessions, logiciels et droits similaires Fonds commercial (1) Autres immobilisations incorporelles Immobilisations incorporelles en cours Avances et acomptes				
		TOTAL				
	Immobilisations corporelles	Terrains Constructions Inst.techniques, mat.out.industriels Autres immobilisations corporelles Immobilisations grevées de droits Immobilisations corporelles en cours Avances et acomptes				
		TOTAL				
	Immobilisations financières	Participations Créances rattachées à des participations Titres immob. activité de portefeuille Autres titres immobilisés Prêts Autres immobilisations financières				
		TOTAL				
		<b>Total I</b>				
Actif circulant	Stocks et en-cours	Matières premières, approvisionnements En cours de production biens et services Produits intermédiaires et finis Marchandises				
		TOTAL				
	Créances <sup>(1)</sup>	Avances et acomptes versés sur commande Créances usagers et comptes rattachés Autres créances				
		TOTAL				
	Divers	Autres titres Valeurs mobilières de placement Instruments de trésorerie Disponibilités Charges constatées d'avance (4)	2 536 7 525		2 536 7 525	13 624 6 782
		<b>Total II</b>	<b>10 061</b>		<b>10 061</b>	<b>20 406</b>
		Charges à répartir sur plusieurs exercices III Primes de remboursement des emprunts IV Ecart de conversion Actif V				
		<b>TOTAL DE L'ACTIF (I+II+III+IV+V)</b>	<b>10 061</b>		<b>10 061</b>	<b>20 406</b>
Renvois	(1) Dont droit au bail (2) Part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières (3) et (4) Dont à plus d'un an (brut)					
Engagements reçus	Legs nets à réaliser acceptés par les organes statutairement compétents Legs nets à réaliser autorisés par l'organisme de tutelle Dons en nature restant à vendre Autres					

## Fondation KPMG

Passif (avant répartition)		Exercice	Exercice précédent
Fonds associatifs	Fonds propres		
	Fonds associatifs sans droit de reprise (legs, donations, subv. inv. biens renouvelables) Ecart de réévaluation Réserves Report à nouveau Résultat de l'exercice	4 168 1 893	874 3 293
	Autres fonds associatifs		
	Fonds associatifs avec droit de reprise Apports Legs et donations Résultats sous contrôle de tiers financeurs Ecart de réévaluation Subventions d'investissement sur biens non renouvelables par l'organisme Provisions réglementées Droit des propriétaires (commodat)		
<b>Total I</b>		<b>6 061</b>	<b>4 168</b>
Provisions et fonds dédiés	Provisions pour risques Provisions pour charges		
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement Fonds dédiés sur autres ressources (apports, dons, legs et donations)		
<b>Total II</b>			
Dettes	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers (3)		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours (1)		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 000	16 238
	Dettes fiscales et sociales		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		
	Instruments de trésorerie Produits constatés d'avance		
<b>Total III</b>		<b>4 000</b>	<b>16 238</b>
Écart de conversion passif IV			
<b>Total du passif (I+II+III+IV)</b>		<b>10 061</b>	<b>20 406</b>
Renvois	Dettes sauf (1) à plus d'un an Dettes sauf (1) à moins d'un an (2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques (3) Dont emprunts participatifs	4 000	16 238
	Engagements donnés	Sur legs acceptés	
		Autres	

## Fondation KPMG

Période de l'exercice 01/10/2019 30/09/2020  
 Période de l'exercice précédent 01/10/2018 30/09/2019

Voir le rapport

		Exercice	Exercice précédent	
Produits d'exploitation	Ventes de marchandises Production vendue : Biens Services liés à des financements réglementaires Autres services Montant net du chiffre d'affaires (dont à l'exportation )			
	Production stockée Production immobilisée Produits nets partiels sur opérations à long terme Cotisations Dons Legs et donations Subventions d'exploitation Produits liés à des financements réglementaires Ventes de dons en nature Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			
	Autres produits	503 970	503 920	
	<b>Total des produits d'exploitation I</b>	<b>503 970</b>	<b>503 920</b>	
	Charges d'exploitation	Marchandises Achats Variation de stocks Matières premières et autres approvisionnements Achats Variation de stocks	3 039	3 477
		Autres achats et charges externes (1) Impôts, taxes et versements assimilés Salaires et traitements Charges sociales	273 246 10	290 149
		Dotations d'exploitation		
		• sur immobilisations amortissements provisions • sur actif circulant : provisions • pour risques et charges : provisions		
		Subventions accordées par l'association Autres charges	225 780	207 000
		<b>Total des charges d'exploitation II</b>	<b>502 076</b>	<b>500 626</b>
<b>Résultat d'exploitation (I-II)</b>		<b>1 893</b>	<b>3 293</b>	
Opér. commun		Excédents ou déficits transférés III		
		Déficits ou excédents transférés IV		
Produits financiers		Produits financiers de participations Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé Autres intérêts et produits assimilés Reprises sur provisions, transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	<b>Total des produits financiers V</b>			
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions Intérêts et charges assimilées Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			
	<b>Total des charges financières VI</b>			
<b>Résultat financier (V-VI)</b>				
<b>Résultat courant avant impôt (I-II+III-IV+V-VI)</b>		<b>1 893</b>	<b>3 293</b>	
Renvois	(1) Y compris redevances de crédit-bail : mobilier immobilier			

## Fondation KPMG

Période de l'exercice 01/10/2019 30/09/2020  
 Période de l'exercice précédent 01/10/2018 30/09/2019  
 Voir le rapport

		Exercice	Exercice précédent
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels VII		
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	Total des charges exceptionnelles VIII		
Résultat exceptionnel (VII-VIII)			
Participation des salariés aux résultats IX			
Impôts sur les sociétés X			
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs XI			
Engagements à réaliser sur ressources affectées XII			
Total des produits (I+II+V+VII+XI) XIII		503 970	503 920
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X+XII) XIV		502 076	500 626
Excédent ou déficit (XIII-XIV)		1 893	3 293
Évaluation des contributions volontaires en nature			
Produits			
Bénévolat			
Prestations en nature			
Dons en nature			
Charges			
Secours en nature			
Mise à disposition de biens et services			
Personnel bénévole			



**Fondation d'entreprise**

**KPMG France**

Annexe aux comptes annuels de l'exercice clos le

30 septembre 2020

Montants exprimés en Euros

Septembre 2020

Fondation  
*Ce rapport contient 8 pages*

**Table des matières**

<b>1</b>	<b>Faits majeurs de l'exercice</b>	<b>1</b>
1.1	Evénements principaux de l'exercice	1
1.2	Principes, règles et méthodes comptables	1
1.2.1	Présentation des comptes	1
1.2.2	Méthode générale	1
<b>2</b>	<b>Informations relatives au bilan</b>	<b>2</b>
2.1	Actif	2
2.1.1	Actif Immobilisé	2
2.1.2	Actif Circulant	2
2.2	Passif	2
2.2.1	Fonds associatifs	2
2.2.2	Report à Nouveau	3
2.2.3	Provisions pour risques et charges	3
2.2.4	Etat des dettes	3
2.2.5	Fournisseurs et comptes rattachés	3
2.2.6	Autres dettes	3
2.2.7	Produits constatés d'avance	3
<b>3</b>	<b>Informations relatives au compte de résultat</b>	<b>4</b>
3.1	Ventilation des produits d'exploitation	4
3.2	Ventilation des charges d'exploitation	4
3.2.1	Programme Lycées	4
3.2.2	Projets soutenus	5
3.2.3	Mise à disposition	5
3.3	Engagements hors bilan	6
3.3.1	Engagements hors bilan donnés	6
3.3.2	Engagements hors bilan reçus	6
3.3.3	Suivi des engagements du donateur	6

## **1 Faits majeurs de l'exercice**

### **1.1 Evénements principaux de l'exercice**

L'impact de la crise sanitaire de la Covid-19 a été significatif pour la Fondation KPMG, qui a exceptionnellement apporté un soutien plus important aux acteurs des programmes Education (associations, lycées) afin de les aider à surmonter la crise et par là-même les aider à lutter contre le décrochage scolaire durant cette période atypique.

### **1.2 Principes, règles et méthodes comptables**

#### **1.2.1 Présentation des comptes**

Les documents dénommés états financiers comprennent :

- Le bilan,
- Le compte de résultat,
- L'annexe.

#### **1.2.2 Méthode générale**

Les comptes annuels ont été établis et présentés selon la réglementation française en vigueur, résultant des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

La Fondation a arrêté ses comptes en respectant le règlement n° 99-01 relatif aux modalités d'établissement des associations et fondations, complété par le règlement 2009-01 relatif aux règles applicables aux fondations et fonds de dotation.

## **2 Informations relatives au bilan**

### **2.1 Actif**

#### **2.1.1 Actif Immobilisé**

NEANT

#### **2.1.2 Actif Circulant**

##### **2.1.2.1 Trésorerie**

Le montant des disponibilités à fin septembre 2020 s'élève à 2 536,80 €.

##### **2.1.2.2 Charges constatées d'avance**

Elles s'élèvent à 7 525,00 €.

##### **2.1.2.3 Autres éléments de l'Actif Circulant**

NEANT

### **2.2 Passif**

#### **2.2.1 Fonds associatifs**

NEANT

**2.2.2 Report à Nouveau**

Le report à nouveau créditeur s'élève à 4 168,11 €

**2.2.3 Provisions pour risques et charges**

NEANT

**2.2.4 Etat des dettes**

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Echéances		
		A moins de 1 an	Entre 1 et 5 ans	A plus de 5 ans
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 000,00 €	4 000,00 €		
Autres Dettes				

**2.2.5 Fournisseurs et comptes rattachés**

Les dettes fournisseurs et comptes rattachés sont constituées :

- De factures fournisseurs non parvenues pour 4 000,00 €

**2.2.6 Autres dettes**

NEANT

**2.2.7 Produits constatés d'avance**

NEANT

### 3 Informations relatives au compte de résultat

#### 3.1 Ventilation des produits d'exploitation

Les produits d'exploitation sont constitués :

- De dotations de la part du fondateur soit 500 000 €. Celles-ci constituent les dotations annuelles respectant ainsi le programme d'action pluriannuel mis en place pour les exercices 2018 à 2022.
- De dons des salariés du fondateur pour 3 970 €.

#### 3.2 Ventilation des charges d'exploitation

Les charges d'exploitations d'un montant total de 502 076,31 € sont constituées :

- Des frais de fonctionnement, communication et développement pour 63 820,44 €
- Inclusion active pour 80 910,00 €
- Lycée de la réussite pour 212 800,36 €
- Entreprenariat inclusif pour 60 269,67 €
- Environnement pour 37 748,30 €
- Corporate Citizenship 46 527,54 €

##### 3.2.1 Programme Lycées

Le nombre de journées découvertes organisées par la Fondation dans le cadre du programme lycées a évolué comme suit :

Exercice	Nombre de journées découvertes
2018/2019	25
2019/2020	21

### 3.2.2 Projets soutenus

La Fondation a soutenu différents projets durant l'exercice. Le détail de ces conventions est le suivant :

<b>Nom de l'association</b>	<b>Montant</b>
<b>Mécénats :</b>	
Association Pikipik Environnement	5 000,00
Association Rev'Elles	20 000,00
Fondation ESCP Europe	35 000,00
Club des Entreprises	2 500,00
PAPA'S Production	4 280,00
Philharmonie cité de la musique	20 000,00
Enactus	30 000,00
Musée des confluences	5 000,00
Adie	1 000,00
Ticket for change	10 000,00
Time2start	10 000,00
Sport dans la ville	10 000,00
Singa France	10 000,00
L'Académie des ruches	15 000,00
Comité des Femmes de l'ONU	10 000,00
Theâtre du Chatelet	20 000,00
Veni Verdi	8 000,00
<b>Total Mécénats</b>	<b>215 780,00</b>
<b>Autres dépenses :</b>	
Lycée de la réussite	143 520,36
Corporate Citizenship	36 527,54
Autres programmes	42 427,97
	<b>438 255,87</b>

### 3.2.3 Mise à disposition

La Fondation bénéficie de la mise à disposition à titre gratuit de 5 personnes de KPMG SA.

### 3.3 Engagements hors bilan

#### 3.3.1 Engagements hors bilan donnés

NEANT

#### 3.3.2 Engagements hors bilan reçus

Dotations restant à verser par le Fondateur 1 000 000 €

#### 3.3.3 Suivi des engagements du donateur

Engagement initial	2 500 000 €
Versements effectués antérieurement	1 000 000 €
Versement de l'exercice 2019 / 2020	500 000 €
Engagements à verser	1 000 000 €